

DEMANDE DE CÉSURE

Mini 1 semestre / Max 2 semestres consécutifs

Etudiant en formation initiale souhaitant acquérir une expérience professionnelle ou personnelle

Toutes les étapes sont obligatoires.

Comment faire sa demande de césure



Liste des pièces obligatoires.



ETAPE

1

Candidatez sur ecandidat.univ-guyane.fr
« DEMANDE DE CESURE »
du 24 avril 2024 au 30 Sept : dép. sept

ETAPE

2

Obtenez un rendez-vous avec la Conseillère
d'orientation sur <https://www.univ-guyane.fr/rdv/>
Avant le 30 septembre 2024

ETAPE

3

Transmettez l'avis du COPSYP sur
ecandidat.univ-guyane.fr
du 24 avril 2024 au 30 sept : dép. sep
du 15 oct au 30 nov 2024 : dép en janvier 2025

ETAPE

4

***Réceptionnez** l'avis du référent césure (DFR)
ecandidat.univ-guyane.fr
AVANT le 30 septembre 2024
Si accord du départ en césure, une convention sera à
*télécharger et à renvoyer en ligne signée

ETAPE

5

Effectuez votre inscription administrative sur
<https://www.univ-guyane.fr/scolarite/inscriptions/>
du 11 juillet 2024 au 15 octobre 2024.
Tarif réduit sur les droits d'inscription
(116€ Licence / 164€ Master / 260€ Doct - HDR)

ETAPE

6

Envoyez par email votre « Bilan de Césure » à
copsy@univ-guyane
Avant le 30 septembre 2024.

Sans le retour de votre bilan de césure, vous ne
pourrez pas prétendre à votre réintégration
l'année suivante

- ✚ Lettre de motivation explicitant votre projet de césure
- ✚ Curriculum vitae

Césure pour un stage

- Attestation d'accord ou convention de stage signé par toutes les parties

Césure pour un service civique

- Attestation d'accord par l'organisme d'accueil ou preuve de dépôt de la demande

Césure pour activité salarié

- Contrat de travail ou accord préalable d'embauche

Césure étudiant-entrepreneuriat

- Descriptif du projet
- Attestation de dossier Pépite

Césure bénévole ou engagement associatif

- Statut associations déposés en Préfecture
- Récépissé de création de l'association par la Préfecture
- Attestation d'accueil de la structure signé par le Président

Césure pour séjour à l'étranger

- Liste des pays et lieux où vous comptez vous rendre pendant la période de césure

Césure pour suivi d'une autre formation

- Attestation dépôt dossier d'inscription ou attestation d'inscription si elle est effective

Autre type de césure

- Toute pièce explicative que vous jugerez utile

L'Université est en droit de s'opposer à une demande de césure lorsque la nature du projet ou la destination choisie sont susceptibles de mettre en danger l'étudiant(e).